

# Nouvelles instructions aux auteurs

## 2022

La revue *Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault* accueille tous les travaux concernant l'horticulture, les sciences naturelles, la géologie, l'écologie, l'agro-écologie, la biologie, et les sciences humaines qui s'y rattachent, écrits en français : articles originaux, synthèses bibliographiques, inventaires de la biodiversité, etc. Chaque article proposé sera examiné par un comité de lecture et le rédacteur en chef décidera de sa publication dans l'intérêt de la revue, de son unité et de sa qualité scientifique. S'il le juge nécessaire, le comité de lecture demandera aux auteurs des corrections sur la forme et sur le fond.

Les opinions défendues par les auteurs n'engagent pas la responsabilité de la SHHNH, ni celle des membres du bureau et du comité de lecture.

Afin de publier les textes dans les meilleures conditions possibles, nous demandons aux auteurs de bien vouloir respecter les règles énoncées ci-dessous.

### Présentation du manuscrit

Le texte sera présenté sous Word, soit en .doc, soit en .docx.

### Mise en page et typographie

Afin d'assurer une identité graphique à nos publications, la mise en page sera « *la mise en page en carré* » : *composition typographique sans retrait de la première ligne de chaque alinéa, ni à gauche ni à droite. Toutes les lignes sont alignées verticalement à gauche et à droite de la justification. La dernière ligne peut être creuse i.e. ne s'alignant pas en fin de justification. Les alinéas sont séparés verticalement par un blanc qui peut valoir un demi-interligne additionnel.*

L'article sera publié dans un format A4 avec texte justifié, marge haute de 3 cm, et marges basse, gauche et droite de 2 cm. La police d'écriture sera **Garamond**, taille 12, avec les titres et sous-titres en **Franklin Gothic Book** gras, de taille 20 à 12 ; les espacements et interlignages seront simples. D'une manière générale, le texte sera pleine page ; toutefois, une présentation de tout ou partie du texte sur deux colonnes peut être acceptée, par exemple dans le cas d'inventaires avec des listes non commentées d'espèces.

Un modèle d'article sera proposé en téléchargement pour Word et Writer.

Toutefois, s'ils le préfèrent, nos auteurs pourront nous adresser leurs articles sans aucun souci de forme, sachant que nous pouvons nous charger d'adapter nous-mêmes ceux-ci à notre identité graphique.

### Auteurs

Pour chacun des auteurs, indiquer uniquement le prénom et le nom et, s'il y a lieu, l'affiliation, ainsi que l'adresse postale et l'adresse électronique.

## Titre

Le titre sera informatif et court.

## Résumé

Deux résumés, l'un en français et l'autre en anglais, chacun de 120 mots au maximum, accompagnés de mots-clés – 8 au plus – devront être joints. Ils seront insérés avant le texte.

## Illustrations

Il est souhaitable que chaque article soit illustré par des figures, photos, dessins, etc. (abréviation : « Fig. ») et /ou des tableaux (abréviation : « Tab. »). Pour les figures, le titre apparaîtra en dessous et pour les tableaux, il se trouvera au-dessus. Chaque illustration sera accompagnée d'une courte légende et numérotée dans l'ordre de son apparition dans le texte. Chaque illustration devra être signalée dans le texte et devra constituer un apport informatif à celui-ci.

Les photos ou figures noir et blanc pourront être insérées dans le corps du texte. Les illustrations en couleur seront regroupées de préférence sur des pages séparées. Elles seront fournies en PNG, JPG ou en TIFF avec une résolution d'au moins 300 dpi et seront envoyées individuellement.

Il est impératif que les auteurs n'utilisent des illustrations (photos, dessins, diagrammes, etc.) déjà publiées que dans la mesure où ils ont l'autorisation explicite de le faire à la fois de l'auteur et de l'éditeur détenteur des droits. Dans le cas d'illustrations issues d'un site internet, ils vérifieront qu'elles sont libres d'usage et citeront le site dans la légende et dans la liste des références bibliographiques.

## Notes

Les notes bas de page seront acceptées si elles sont réalisées avec parcimonie et si elles ne dépassent pas, sur chaque page, le tiers du texte principal. Elles seront appelées par un numéro en exposant, selon une numérotation continue. La police utilisée sera toujours Garamond, mais en taille 10.

## Références bibliographiques

Une liste de références bibliographiques est indispensable. Elle sera située en fin d'article et rédigée en *sommaire simple*.

La bibliographie devra être plus sélective et pédagogique qu'exhaustive. Les références se rapporteront à des articles de revues, des ouvrages (préciser alors la page ou le chapitre concerné), éventuellement des sites internet, etc. Ces références ne concerneront que les travaux publiés ou sous presse. La liste devra inclure toutes les références citées dans le texte et dans les légendes des figures et des tableaux. Afin d'homogénéiser la présentation de cette liste, nous vous demandons de suivre les instructions détaillées ci-dessous.

*Au sein de l'article*, les références bibliographiques indispensables seront annoncées entre parenthèses par le nom de l'auteur, s'il est seul, ou du premier auteur suivi de « *et al.* », s'il y a plusieurs auteurs, sans les prénoms, suivi d'une virgule et de la date de la parution. Il s'agit d'une « citation bibliographique ».

*Mais dans les « références bibliographiques »* complètes, situées en fin d'article et classées par ordre alphabétique du premier auteur, les noms d'auteur seront suivis de leurs prénoms en toutes lettres *s'ils*

*sont connus*. S'il y a plusieurs auteurs pour un article, ils seront séparés les uns des autres par des virgules, sans utiliser « et » ou « & ». Mais tous les auteurs d'un même article ne pourront être cités au-delà de trois. Dans ce cas, on citera le nom des 3 premiers suivi de « *et al.* ».

Dans le cas où plusieurs articles ont été publiés par le ou les mêmes auteurs la même année, on fera suivre l'année de publication des lettres « a », « b », « c », etc. dans l'ordre de citation des articles dans le texte.

Dans tous les cas, le nom des auteurs sera écrit en majuscule initiale suivie de petites majuscules, tandis que les prénoms seront écrits en minuscules avec majuscule initiale, si possible en entier *s'ils sont connus, ce qui n'est pas toujours le cas !*

Le nom des articles, des revues et des ouvrages sera donné *in extenso*.

L'ordre des références sera d'abord alphabétique, pour le premier auteur, puis chronologique, par année croissante (« DUPONT Jean, 1992 » est cité avant « DUPONT Jean, 2004 »). Dans le cas des références avec plusieurs auteurs, l'ordre chronologique primera et non l'ordre alphabétique du second auteur (« DUPONT Jean, MARTIN Paul, 1991 » est cité avant « DUPONT Jean, DURAND Maurice, 2003 »).

Enfin, il convient d'homogénéiser la présentation dans le cas des articles, ouvrages, chapitres dans les ouvrages, thèses, mémoires et rapports, mais aussi dans le cas d'informations sur le Web, en suivant les exemples donnés ci-dessous. On observera notamment ce qui doit-être rédigé en italique :

- Dans le cas d'un article, suivre l'exemple :

ALLEMAND Roland, ABERLENC Henri-Pierre, 1991. Une méthode efficace d'échantillonnage de l'entomofaune des frondaisons : le piège attractif aérien. *Bulletin de la Société entomologique suisse* **64** : 293-305.

- Dans le cas d'un ouvrage, suivre l'exemple :

DEBRY Gérard, 1994. *Le café et la santé*. John Libbey Eurotext, 500 p. Paris.

- Dans le cas d'un chapitre dans un ouvrage, suivre l'exemple :

RAMBAL Serge, 2001. Hierarchy and Productivity of Mediterranean-type ecosystems : 315-344. *In* : Mooney H.A., Saugier B. , Roy J. *Terrestrial global productivity*. Academic Press. San Diego.

- Dans le cas d'un mémoire de doctorat, ou d'un rapport, suivre l'exemple :

FENNANE Mohamed, 1987. *Étude phytocéologique des tétraclinaiés marocaines*. Thèse de doctorat d'état, université d'Aix-Marseille III, 147 p. Marseille.

- Dans le cas d'une référence sur le Web, suivre l'exemple :

ANDRÉ Jacques, 2020. *Petites leçons de typographie*. IRISA. Éditions du Jobet.  
Disponible sur <<https://jacques-andre.fr/faqtypo/lessons.pdf>>

## Envoi du manuscrit

Le manuscrit sera envoyé par courriel à : <[soumission@s2hnh.org](mailto:soumission@s2hnh.org)>

Pour toute question ou difficultés n'hésitez pas à écrire à cette adresse.

## Correction du manuscrit

Le comité de lecture désignera un ou plusieurs relecteurs et à l'issue de leur examen, pourra accepter ou refuser l'article. Par l'intermédiaire d'un relecteur désigné, il pourra aussi dialoguer avec l'auteur et lui proposer des corrections aussi bien sur le fond que sur la forme,

En conclusion des échanges avec le comité de lecture, les auteurs dont le texte a été accepté, recevront une épreuve en PDF qu'ils voudront bien valider par retour de courriel avec leur accord pour publication, à l'adresse précisée au chapitre « Envoi du manuscrit » ci-dessus.

Après publication du volume papier des Annales concerné, celui-ci sera gracieusement envoyé à l'auteur ainsi qu'aux co-auteurs éventuels.

Une fois le manuscrit accepté, le comité de lecture autorise les auteurs à publier simultanément l'article dans une archive ouverte à condition d'indiquer sa parution initiale dans nos Annales.

Les Annales peuvent aussi reproduire des articles déjà parus, anciens ou d'actualité, proposés par leurs auteurs, et mentionneront la source initiale de publication.



*Ces nouvelles instructions aux auteurs ont été élaborées par la commission Annales-site web, présidée par Gérard Martin, qui s'est réunie le 02/02/2022 en présence du président de la SHHNH, M. André Bervillé. Elles se substituent aux précédentes, élaborées en mars 2014 et révisées en novembre 2016 et juin 2019.*

*Composition de la commission : André Bervillé, Michel Crousilles, Gérard Leplat, Jean-Paul Marger, Gérard Martin Dorel, Daniel Mousain et Josiane Ubaud.*

Montpellier le 10/02/2022